La syntaxe structurale de Lucien Tesnière

Dans le cadre de la linguistique structurale, L. Tesnière, un linguiste français a développé une « syntaxe de dépendance » qui servira de modèle à de nombreux linguistes et ceci grâce à son ouvrage « Elément de syntaxe structurale » édité en 1959.

L'objectif de sa théorie est de décrire la langue comme un système de relations entre les éléments plutôt que comme une simple juxtaposition de mots. L'objet de l'étude de syntaxe structurale est la phrase « unité de base » définie comme un ensemble constitué de mots. La phrase représente donc **« le déroulement d'un procès »** ou une sorte de **« petit drame »**

Le verbe est le centre du «petit drame» qu'exprime la phrase. Selon cette conception, qui mêle sémantique et syntaxe, il est en relation avec des acteurs et des circonstances, qui sont exprimés respectivement par des actants et des circonstants. On retiendra les définitions de Tesnière

1. « Le verbe exprime le procès.» (ibid, §3)

2. « Les actants sont les êtres ou les choses qui, à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit, infime au titre de simples figurants et de la façon la plus passive, participent au procès.» (ibid. §4)

3. « Les circonstants expriment les circonstances de temps, lieu, manière, etc. dans lesquelles se déroule le procès.» (ibid. §7)

Exemple : Paul et sa femme lavent leur voiture aujourd'hui.

Dans cette phrase, le centre absolu est le verbe lavent. Il a sous sa dépendance un certain nombre d'acteurs (Pierre, sa femme, leur voiture) qui évoluent dans le décor (aujourd'hui). **Tesnière** rassemble sous le nom d'actants les anciennes fonctions sujet (prime actant), complément d'objet direct (second actant) et indirect (tiers actant).

L'analyse structurale de Tesnière s'appuie essentiellement sur trois principes fondamentaux : *la connexion, la translation et la jonction.*

1. La connexion

Ce premier principe vise donc à analyser les relations entre les mots d'une phrase non pas en termes de classes de mots ou de catégories syntaxiques figées, mais plutôt en termes de relations dynamiques de « dépendance » entre les éléments. Cette relation de dépendance est appelée « connnexion ». Tous ces éléments sont régis par l'existence de certains rapports qui assurent l'intelligibilité etla construction de la phrase. A ce propos, Tesnière (1959) affirme que :

« Tout mot qui fait partie d'une phrase cesse par lui-même d'être isolé comme dans le dictionnaire. Entre lui et ses voisins, l'esprit aperçoit des connexions, dont l'ensemble forme la charpente de la phrase ***».***

Cette notion semble être la liaison d'un terme supérieur (régissant) à un terme inférieur (subordonné). Tesnière représente cette connexion par une espèce d'arbre qu'il appelle « Stemma ». Ce dernier est une représentation graphique appelée « diagramme à branches » qui sert à visualiser des relations syntaxiques au sein d'une phrase.

Avant de passer à cette représentation, il est nécessaire de rappeler que Tesnière différencie entre deux plans d'élaboration du discours : ***L'ordre linéaire*** et ***l'ordre structural.*** Qui se manifestent à travers la notion de dépendance.

Tesnière distingue entre *l'ordre linéaire de la phrase* et sa *structure qui est cachée*. Pour lui :

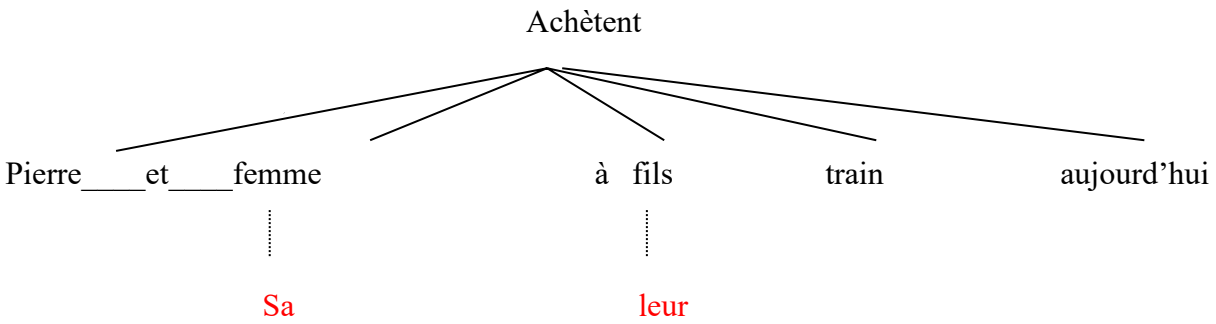
« Établir le stemma d'une phrase c'est en transformer l'ordre linéaire en ordre structural ». Il ajoute « parler une langue c'est en transformer l'ordre structural en ordre linéaire et comprendre une langue c'est en transformer l'ordre linéaire en ordre structural » (1959)

Tout ceci se représente comme suit :

L'ordre linéaire :

Aujourd'hui, pierre et sa femme achètent à leurs fils un train électronique

L'ordre structural (Stemma) :



Cette hiérarchie permet de voir les relations de dépendance que Tesnière nomme relations de connexion.

Un élément qui a sous sa dépendance un autre élément est appelé « ***nœud*** », ***le nœud des nœuds*** est le terme qui a tous les autres sous sa dépendance. C'est le verbe dans le Stemma, il est le seul à pouvoir dominer en même temps le nom et l'adverbe, le nom domine l'adjectif, l'adjectif domine l'adverbe et l'adverbe ne domine qu'un autre adverbe. Dans cet exemple, il existe aussi un autre type de relations entre les actants :

La coordination (trait horizontal sur le Stemma) représente une relation de jonction (marquée par les conjonctions de coordination), qui marque une équivalence fonctionnelle (Pierre **et** femme), alors que la reprise **(l'anaphore)** représente une ***relation d'anaphore*** (trait pointillé sur le Stemma), qui lui aussi a pour fonction d'éviter la répétition (***leur*** fils).

Les connexions ne sont pas indiquées par des moyens linguistiques ; elles sont perçues par l'esprit et constituent la charpente de la phrase. Ainsi une phrase comme *Jean chante* est composée de trois éléments : le premier élément est *Jean*, le deuxième est *chante* et le troisième élément est *la connexion* (le trait) qui les unit et sans laquelle il n'y aurait pas de phrase.

Du point de vue de fonctions grammaticales, Tesnière s'intéresse aux relations de dépendance entre le subordonné et le régissant. Le subordonné dépend du régissant et inversement le régissant régit le subordonné. Dans une phrase simple telle que *Alfred parle*, *parle* est le régissant et *Alfred* est le subordonné. La connexion est représentée par un trait vertical reliant deux nucléus, l'un supérieur, l'autre inférieur tel que le montre le Stemma suivant :



Le sujet comme subordonné et prime actant

Le sujet n'y est en effet qu'un complément du verbe parmi d'autres. Il est ainsi nommé prime actant, les suivants étant second actant et tiers actant.

Le verbe comme régissant et nœud des nœuds

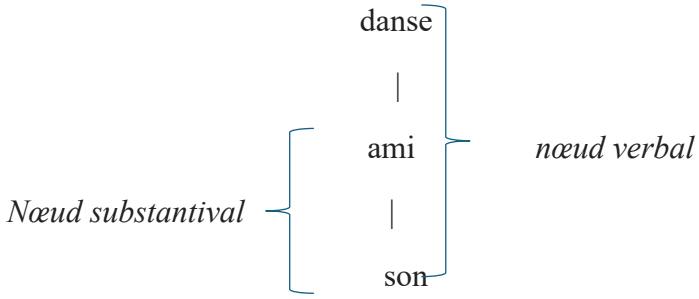
Le verbe est l'élément de niveau hiérarchique le plus élevé nommé **régissant**, il régit des compléments, qui régissent eux-mêmes des éléments subordonnés, y compris le sujet. C'est le *nucléus supérieur.*

Le nucléus supérieur (le verbe) est généralement un seul mot (le cas des formes verbales simples), mais dans le cas des verbes composé on parle de *nucléus dissocié* (ex : a préparé)

Le lien de dépendance (représenté par un trait de connexion) entre le verbe et le sujet est appelé **nœud**.

Le nœud est l'ensemble des relations (Connexions) structurales entre le régissant et l'élément ou les éléments qui lui y sont subordonnés.

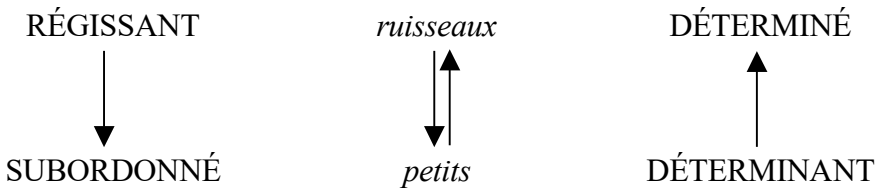
C'est-à-dire dans l'exemple donné, Son ami danse , danse forme un *nœud (verbal)* avec ami et avec son, et ami forme un *nœud (substantival)* avec son.



1.1.Connexion structurale et connexion sémantique

Suite à la distinction de la structure et du sens, les Éléments opposent, au chapitre 21, connexion structurale et connexion sémantique : c'est sur le plan structural que le nucléus supérieur régit le nucléus inférieur ou que le nucléus inférieur dépend du nucléus supérieur – sur le plan sémantique, le nucléus inférieur détermine (ou complète) le nucléus supérieur.

Au couple structural régissant/subordonné correspond donc le couple sémantique déterminé/déterminant, comme l'illustre l'exemple *(les) petits ruisseaux*.



ruisseaux « régit » *petits* et *petits* « détermine » *ruisseaux*

connexion structurale s'exerçant « de haut en bas »

connexion sémantique s'exerçant « de bas en haut » :

Pour le substantif subordonné du verbe, on dit qu'il *complète* le verbe dont il dépend (plutôt que de le « déterminer ») ; sémantiquement, le substantif est alors *complément* du verbe (T. ne propose pas de terme spécifique pour le verbe complété)[4]. Ainsi, dans la phrase *Bernard frappe Alfred*, *frappe* régit *Bernard* et *Alfred*, et, parallèlement, *Bernard* et *Alfred* complètent (le sens de) *frappe*

1.2. Classes de mots et fonctions syntaxiques

Selon Tesnière, la nature de la dépendance liant les mots de la phrase est déterminée par la classe de mot à laquelle ils appartiennent. Ainsi chaque catégorie il lui correspond une fonction syntaxique. Il y aurait donc une sorte de déterminisme morphologique, les classes de mots gouvernant la syntaxe.

a. Classes de mots

Tesnière les répartit en deux catégories : **mots pleins** chargés de sens et **mots vides** qui ne le sont pas. On retrouve là l'opposition entre *mots lexicaux* et *mots grammaticaux*

Les mots pleins[3] sont ceux qui peuvent former un nœud. Ils sont les seuls à pouvoir posséder des dépendants. Ils comprennent les substantifs, les adjectifs (qualificatifs et déterminatifs), les adverbes et les verbes. Ces « espèces de mots » sont représentées par une lettre, qui correspond à leur terminaison en espéranto (cf. Tableau infra)

Les mots vides[4] ne peuvent former un nœud. Ils comprennent les *jonctifs*, les *translatifs*, les *indices* et les *anaphoriques*. Le tableau ci-dessous en est représentatif (Bernad Schwischay (2002)

Mots pleins	
substantifs (O)	noms pronoms
adjectifs (A)	adjectifs
verbes (I)	verbes
adverbes (E)	adverbes
Mots vides	
jonctifs (j)	conjonctions de coordination
translatifs (t)	conjonctions de subordination prépositions articles
indices (i)	(articles) prépositions pronoms conjoints

[3] Désignent les mots qui portent une signification lexicale. Dans la syntaxe de dépendance de Tesnière, les mots pleins comprennent les noms, les verbes, les adjectifs, certains pronoms et les adverbes, qui sont les principaux constituants de la phrase

[4] Contrairement aux mots pleins, les mots vide n'ont pas de signification lexicale propre. Leur rôle principal est de servir à structurer la phrase en indiquant des relations grammaticales entre les mots pleins ou en marquant des relations syntaxiques. Ils sont donc indispensables à la structure de la phrase.

b. Les fonctions syntaxiques (grammaticales)

Pour ce qui est des fonctions subordonnées (voir au chapitre II, La phrase simple), T. en distingue trois : actant, épithète et circonstant. L'actant est subordonné au verbe, l'épithète, au nom, et le circonstant, au verbe, l'adjectif ou l'adverbe :

actant	
prime actant	sujet
second actant	complément d'objet direct
tiers actant	complément d'objet indirect
épithète	complément du nom[13]
circonstant	complément adverbial (du verbe) complément de l'adjectif complément de l'adverbe

Les actants se subdivisent en prime actant, second actant, tiers actant qui correspondent traditionnellement au sujet, complément d'objet direct et indirect. Les circonstants correspondent aux circonstances de temps, lieu, manière etc. Les verbes sont classés en verbes monovalents, divalents, trivalents, ils correspondent respectivement aux verbes impersonnels, intransitifs, transitifs directs ou indirects et verbes transitifs doubles

1.1. La valence

Certains verbes sont bien connus pour leur capacité à avoir un complément d'objet. Par exemple, des verbes comme *frapper* (qn.) ou *plaire* (à qn.) peuvent en régir un seul. D'autres verbes, comme *donner* (qc. à qn.), en régissent deux, tandis que certains, comme *tomber*, n'en acceptent aucun. Si l'on admet que le sujet fait partie des éléments subordonnés au verbe, il est possible de distinguer des verbes qui régissent un, deux, ou trois compléments, également appelés actants.

La capacité d'un verbe à régir un certain nombre d'actants est une caractéristique propre à chaque verbe. Tesnière qualifie cette propriété de **valence**, permettant de classer les verbes selon le nombre d'actants qu'ils régissent :

- **Verbes monovalents** (ou verbes intransitifs), comme *tomber*.
- **Verbes divalents** (ou verbes transitifs, directs ou indirects), comme *frapper* ou *plaire*.
- **Verbes trivalents** (ou verbes transitifs doubles), comme *donner qqch à qqun*.

Les verbes impersonnels (ex. *neiger*, comme dans *il neige*), considérés comme des verbes à sujet apparent, vide ou sans sujet (et sans complément d'objet), sont qualifiés de **verbes avalents**.

Voici un tableau montrant la correspondance entre la classification de Tesnière et la grammaire traditionnelle :

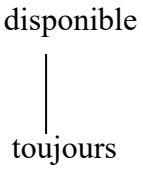
Classification de Tesnière	***Grammaire traditionnelle***
Verbes avalents	Verbes impersonnels
Verbes monovalents	Verbes intransitifs
Verbes divalents	Verbes transitifs (directs ou indirects)
Verbes trivalents	Verbes transitifs doubles

Dans certains cas, les verbes passifs et pronominaux peuvent être :

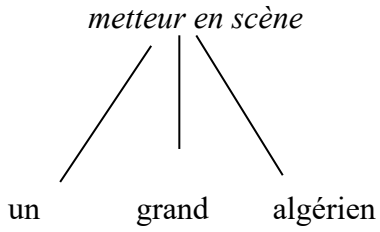
- **Divalents**, comme dans *être frappé* [par qn] ou *se frapper*.
- **Trivalents**, comme dans *être donné* [à qn par qn] ou *se donner* [à qn].

Remarques importantes :

Dans l'analyse stemmatique proposée par Tesnière sur la phrase comme unité de base, le régissant comme noyau central est dans la plupart des cas un verbe, appelé **« régissant verbal »**. Mais dans d'autres cas, il peut être autre chose qu'un verbe, un adjectif comme dans les phrases averbales. Exemple 1 : ***Toujours disponible***. Dans cet exemple, le régissant n'est tout autre que l'adjectif « disponible » qui régit l'adverbe « toujours ». On parlera dans ce cas-là de « régissant adjectival » que l'on peut représenter stématiquement comme suite :



Exemple 2 : *Un grand metteur en scène algérien.*



L'élément : *metteur en scène* fait partie des régissants substantivaux et commande ici trois subordonnés : l'article *un* et les deux adjcetifs : *grand* et *algérien.* (Mennoret, 2004)

2- La translation

La théorie de la translation désigne un transfert d'un mot plein d'une catégorie grammaticale dans une autre catégorie grammaticale. Le mot subissant la translation (catégorie de départ)

porte le nom de transférende, le mot résultant de la translation (catégorie d'aboutissement) porte le nom de transféré. La translation est représentée par le signe suivant >

Transférende > transféré

***Ex :* O > E**

La **translation** peut être de **premier degré** ou de **second degré**, selon qu'elle s'applique aux mots ou aux propositions. La translation de second degré est représentée par le signe >>. Ce sont les **translatifs** (des mots dits "vides") qui permettent d'opérer cette translation.

2.1. La translation de premier degré

Elle s'opère uniquement ***sur des mots***. Par exemple :

- La préposition *de* convertit un substantif en un adjectif lorsqu'il est utilisé en fonction d'« épithète ». Ainsi, *Alfred* devient un adjectif dans *le livre d'Alfred* (translation **O > A**).
- Cette même préposition *de* transforme un substantif en un adverbe lorsqu'il remplit une fonction de circonstant. Par exemple, *Montpellier* (complément adverbial de lieu) devient un adverbe dans *Alfred revient de Montpellier* (translation **O > E**) et assume la fonction de circonstant

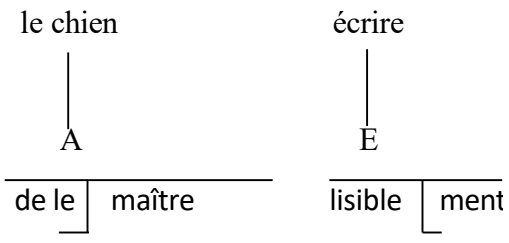
Les translatifs se divisent en deux catégories :

1. **Translatifs du premier degré**, comme les prépositions.
2. **Translatifs du second degré**, tels que les conjonctions de subordination et les pronoms relatifs.

Dans certains cas, la translation n'est pas marquée morphologiquement, et le translatif est alors inexistant. On parle de **translatif zéro**, représenté par le symbole ∅ (voir *Éléments*, chapitres 17 et 162).

2.1.1. Représentation graphique de la translation de premier degré

Dans le stemma, la translation est symbolisée par le sigle t (d'après la lettre grecque *tau* [to]). Au- dessus de la barre horizontale du t se place le transféré, au-dessous, d'un côté et de l'autre de la hampe du t, se placent le transférende et le translatif ; le crochet de la hampe du t est tourné vers le translatif, comme dans les schémas suivants :



A signaler que pour les translations I > O (de l'infinitif en substantif (« substantif verbal », *cf.* 176, 8 [p. 409]) et I > A (du participe en adjectif (« adjectif verbal », *ibid.*), la représentation stemmatique ne suit pas ce schéma, c'est-à-dire plutôt que



Exemples de translations du premier degré

catégorie de départ (transférende)		catégorie d'aboutissement (transféré)		
		O	A	E
	O		le chien A de le maître	partir E en auto
	A	lire O le quel		écrire E lisible ment
	E	peser O le pour[24]	un monsieur A ⊙ bien	
	I	j'espère O part ir	Un roseau A pens ant	

2.2. La translation du second degré

Par opposition aux translations du premier degré, les translations du second degré opèrent sur des propositions. Le verbe transférende I peut être transféréré dans les trois espèces suivantes : O, A, E dont voici un tableau de correspondance :

Ces trois espèces sont nommées aussi bien d'après leur catégorie que d'après leur fonction, cf.[29]

	Termes catégoriels	Termes fonctionnels
	subordonnée	subordonnée
I >> O	substantive	**actantielle**
I >> A	**adjective**	épithète

Les *subordonnées actantielles* comprennent le « discours indirect » (c'est-à-dire les complétives de la grammaire traditionnelle, appelées « conjonctives essentielles » par Grevisse) et l'interrogation indirecte.

Dans le tableau qui suit, on trouvera la classification des propositions subordonnées de Tesnière reliée à celle de Grevisse.

Tesnière	Grevisse
adjective	relative
actantielle : interrog. indirecte	interrogation indirecte
actantielle : discours indirect	conjonctive essentielle
circonstancielle (ou adverbe)	(conjonctive) adverbiale (conjonctive) corrélative[31]

Le *translatif du second degré* est généralement une conjonction de subordination, sauf pour la subordonnée adjective (le translatif y est le pronom relatif) et l'interrogation indirecte nucléaire (qui est sans marquant morphologique).

2.2.1. Représentation graphique de la translation du second degré

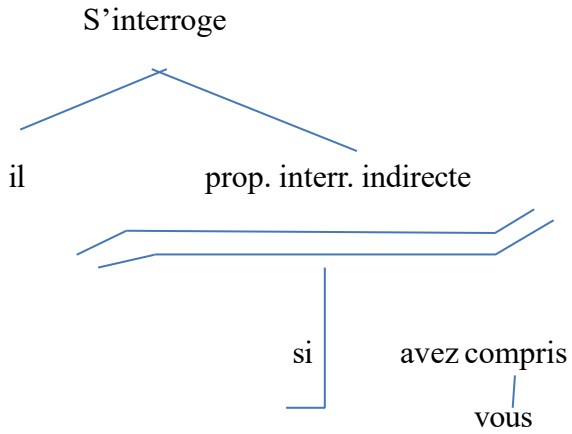
La translation du second degré est représentée par un t à double barre, sinon les conventions restent les mêmes.

Voici ci-dessous un exemple de translation du second degré d'une espèce de subordonnée.

Exemple de translation

Proposition subordonnée interrogative indirecte (translatif *si*)

Ex : Il s'interroge si vous avez compris.



3. Translation multiple

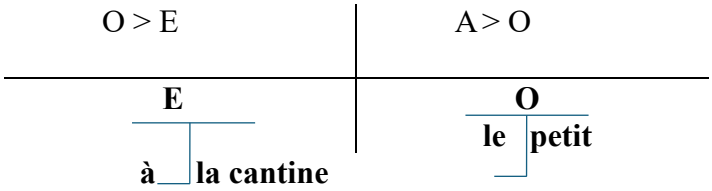
Il y a *translation multiple* (ou complexe) chaque fois qu'un nucléus d'une phrase contient au moins deux translations successives.

Ex : À la cantine, la petite nettoie la table.

La cantine est un substantif employé comme adverbe à l'aide de l'indice « à » devenu translatif

Petite est un adjectif employé comme nom (substantif) à l'aide de l'article (indice devenu translatif) « le »

Donc, il y a translation multiple



Les Indices

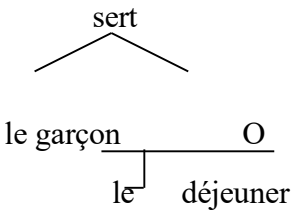
Les indices sont des mots vides assimilables aux translatifs – souvent même ils « fonctionnent à la fois comme translatifs et comme indices » comme dans l'exemple de la translation multiple (***À*** *la cantine,* ***la*** *petite nettoie la table*.)

a. L'Article

L'article est indice lorsqu'il accompagne un substantif propre, par exemple dans *le garçon* ; il est translatif lorsqu'il accompagne un mot d'une catégorie autre que le substantif, comme

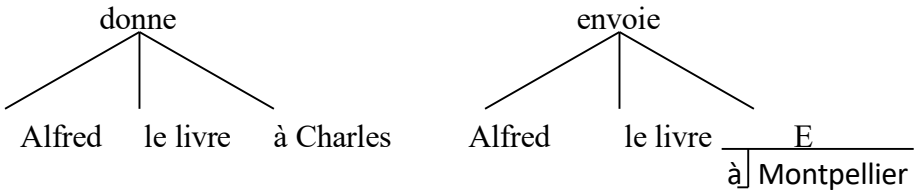
dans *le déjeuner*, où l'article accompagne un verbe substantivé (autrement dit, l'article fonctionne ici comme translatif dans la translation I > O).

Ex. : *Le garçon sert le déjeuner*



b. La Préposition

« Le translatif *à* est l'indice du substantif troisième actant : *Alfred donne le livre à Charles* » (p. 23), tandis que dans la phrase *Alfred envoie le livre à Montpellier*, où il fonctionne comme translatif dans la translation O > E (Substantif > adverbe).



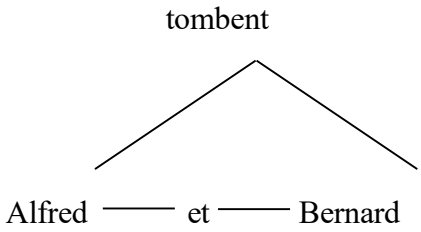
3. La Jonction

La *jonction* est la **coordination** de la terminologie traditionnelle. Selon Grevisse, « la coordination est la relation, explicite ou implicite, qui unit des éléments de même statut : soit des phrases, soit, à l'intérieur d'une phrase, des termes qui ont la même fonction par rapport au même mot. » (§ 258).

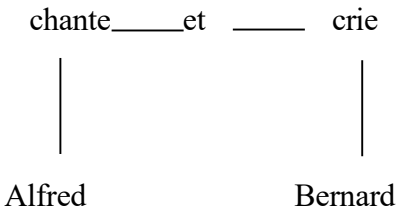
À proprement parler, dans une phrase comme *Alfred et Bernard tombent,* il n'y a qu'un seul sujet, exprimé par deux termes coordonnés. Tesnière, justement, parle d'un *nucléus dédoublé*, et il précise : « On se gardera de dire que cette phrase comporte deux actants, car le verbe *tomber* étant monovalent. Elle comporte un seul actant, mais celui-ci est dédoublé » (p. 11 ; *cf.* chap. 135, p.3 de son ouvrage).

La jonction peut être exprimé avec ou sans *jonctif* (**conjonction de coordination** de la terminologie traditionnelle) ; la jonction sans jonctif correspond à la **juxtaposition** de la terminologie traditionnelle. Les jonctifs sont des mots vides.

Dans le stemma, la jonction est représentée par un trait horizontal, *l*e *trait de jonction.* Lorsqu'il y a jonction avec jonctif, celui-ci est intercalé sur le trajet du trait de jonction :



Comme on la vu, on peut coordonner soit des termes à l'intérieur d'une phrase (des substantifs en fonction de prime actant, dans l'exemple précédent) soit des phrases, comme p.ex. *Alfred chante et Bernard crie*. Dans ce cas, on joint entre eux des verbes, c'est-à-dire des nucléus centraux :



Application

Exercice N°1

Présentez les phrases suivantes sous forme de stemma puis faites un commentaire des rapports syntaxiques.

1- L'enseignant distribue les copies aux étudiants.
2- Le locataire va devoir quitter l'appartement.
3- « Aujourd'hui, maman est morte. »
4- Que fais-tu ici ?

Exercice N°2

Identifiez les translations puis présentez les stemmatiquement.

1- J'ai apprécié le spectacle d'hier.
2- La maison de ma grand-mère.
3- Une femme bien.

Exercice N°3

Relevez les translations du second degré et présente les stemmatiquement.

1- Je ne sais pas s'il a compris.
2- Le projet qu'il a réalisé est très intéressant.
3- Le météorologue affirme qu'il fera beau demain.
4- Alfred sort quand il aura de l'argent.